

CTL du 6 mai 2021

L'unique point de ce CTL soumis au vote concernait la modification des horaires d'ouverture des centres des finances publiques suivants :

Saint-Etienne (hors trésorerie Amendes et pôle d'évaluation des locaux professionnels), St Chamond, Firminy, Feurs, Montbrison, Roanne et St Just-St Rambert.

Les autres centres non urbains ne sont pas concernés par cette modification.

La Direction a souhaité diminuer l'amplitude horaire hebdomadaire de 4 h pour l'établir à 20 h.

Un groupe de travail a émis ses propositions et la Direction locale a décidé des nouveaux horaires suivants à compter du 1^{er} juillet :

- Ouverture quotidienne du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Si l'alliance CFDT-CFTC a déploré une nouvelle régression du service public caractérisée par cette diminution de l'accueil physique des usagers, elle a estimé qu'on ne pouvait pas ne pas tenir compte de l'avis de beaucoup de nos collègues, fatigués par des journées entières d'accueil dans des conditions de plus en plus difficiles.

Vos élus CFDT-CFTC se sont abstenus

Le point suivant était consacré au bilan de l'exécution 2020 du budget départemental et des prévisions pour 2021.

La part des dépenses liées à la pandémie ont représenté près de 8 % du budget de l'année écoulée (achat matériel pharmaceutique, prestations de nettoyage, remboursement des repas...)

Les dépenses liées à l'informatique ont été limitées puisque la Direction Générale les a majoritairement pris en charge en 2020.

Les axes retenus pour 2021 sont la poursuite de la mise en œuvre du budget participatif et du financement des projets liés à l'amélioration des conditions de vie au travail, ainsi que la rénovation du CFP de Roanne avec l'accueil du SNE.

Il est décidé également de maintenir les prestations exceptionnelles de désinfection des locaux et de gardiennage compte tenu du contexte sanitaire.

Vos élus titulaires : Jean-Luc FOUILLAND et Philippe CHAMBERT

Suppléant : Emmanuel ROBERT